

BULLETIN DES AMIS DE "SOURCES CHRÉTIENNES"

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Celle-ci avait été convoquée pour le samedi 17 mai, à 10 h. Une majorité des membres du Conseil d'Administration y était présente et avait reçu presque deux cents pouvoirs, après l'envoi de 384 convocations aux seuls membres de l'Association ayant acquitté leur cotisation avant le 20 avril. *L'ordre du jour* comportait : 1°) la lecture du Rapport moral et du Rapport financier (on les trouvera ci-dessous) ; 2°) l'approbation des comptes de l'exercice 1979 ; 3°) la ratification des démissions et admissions provisoires au Conseil d'Administration ; le renouvellement par moitié des membres du Conseil et l'approbation de l'entrée de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Le Rapport moral a été fait par le P. Mondésert, secrétaire de l'Association, et le Rapport financier par M. Xavier Fontoynt, nouveau trésorier. Ensuite l'Assemblée a pris acte des démissions du R.P. H. de Lubac, de MM. R. Arnaldez, X. d'Hauthuille et L. Lemaigre. Elle a nommé président d'honneur le R.P. H. de Lubac et membres honoraires MM. les Cardinaux Garrone et Ratzinger ainsi que plusieurs anciens membres du Conseil : M. le Doyen M. Jourjon, le R.P. J. Guillet, MM. R. Arnaldez, X. d'Hauthuille, L. Lemaigre et R. Proton de la Chapelle.

Elle a approuvé la présence au Conseil, comme « invité permanent », sans droit de vote, de M^{gr} le Recteur des Facultés Catholiques ; elle a renouvelé le mandat de la moitié des membres du Conseil, c'est-à-dire de MM. A. Audin, L. Chainé, Y. Chotard, J. Courbier, G. Dagron, J. Fontaine, J. Gavoty, et elle a enfin approuvé l'entrée au Conseil de MM. X. Fontoynt, J. Glénisson, L. Holtz et M. Pangaud. — Les autres membres du Conseil sont actuellement : MM. C. Kohler, J. Labasse, A. Latreille (président), C. Mondésert, J. Perrachon, J. Pouilloux et J. Rougé.

Ensuite, l'Assemblée Générale, constituée en *Assemblée Générale extraordinaire*, a discuté la rédaction des Statuts corrigée et présentée par le Conseil d'administration, qui a voulu rendre ces Statuts plus conformes aux Statuts-type des Associations reconnues d'utilité publique. Mais l'Assemblée n'a pas pu émettre un vote à ce sujet, le « quorum » requis des membres présents n'étant pas atteint ; elle a donc décidé la convocation, par la voix de la presse, d'une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire pour le samedi 7 juin 1980. Celle-ci s'est donc réunie à la date fixée et a pu approuver le nouveau texte des Statuts.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice 1979 donnent lieu à une présentation nouvelle, pour répondre aux règles comptables et aux exigences légales. Nous soumettons donc à votre examen et à votre approbation les documents suivants :

— un *bilan* qui fait l'inventaire du patrimoine de notre association au 31 décembre 1979 (Actif et Passif) ;

— un *compte de gestion* faisant ressortir l'état de nos recettes et dépenses.

Il apparaît ainsi un excédent de gestion s'élevant à 46 150,09 F, qu'il convient, d'après nos statuts, d'affecter au fonds de dotation. Malgré cet excédent, il convient d'être prudent. En effet, compte tenu des coûts d'édition, nos avances à l'éditeur sont en progression, puisqu'elles ont évolué ou évolueront comme suit :

au 31 décembre 1978	419 250 F
au 31 décembre 1979	516 250 F
au 31 décembre 1980	631 250 F

Comptes de gestion au 31 décembre 1979

<i>Recettes</i>		
Participation de l'éditeur	110 035,19	
Droits d'auteurs	36 781,55	
Pour envois gratuits :		
Subvention du Ministère des Aff. étrang.	2 002,63	
— Subvention de l'Œuvre d'Orient	10 000,00	
— Dons divers	45 120,21	
Subvention des Facultés Catholiques	70 000,00	
Participation auteurs	78 000,00	
Dons	68 697,94	
Cotisations	44 500,28	
Produits financiers	85 434,94	
Divers	1 644,42	
		552 276,31
<i>Dépenses</i>		
Salaires et charges sur salaires	334 657,46	
Dépenses diverses de fonctionnement :		
P.T.T.	14 685,76	
— Chauffage, éclairage, eau ...	12 229,34	
— Participation frais immeuble .	22 000,00	
— Assurances	1 939,31	
Fournitures de bureau	3 991,91	
— Entretien des locaux	11 802,01	
— Cotisations, frais pub., div. .	4 321,11	
— Déplacements	3 681,00	
	74 650,44	74 650,44
Bulletins, imprimés	1 599,32	
Bibliothèque	21 500,00	
Envois gratuits	60 229,00	
Amortissement matériel et mobilier	4 800,00	
Impôts sur intérêts	8 735,00	
		506 171,22
<i>Excédent de gestion</i>		46 105,09

Bilan au 31 décembre 1979

PASSIF

<i>Non exigible</i>		
Fonds de dotation	700 783,78	
Provision pour risques éventuels	224 200,00	
		924 983,78
<i>Dettes à plus d'un an (moyen terme)</i>		
Avances des auteurs et divers	30 000,00	
(provision pour congés payés...)		30 000,00
<i>Dettes à moins d'un an (court terme)</i>		
Avances des auteurs et divers	60 000,00	
Fournisseurs et frais à payer	20 191,68	
Appointements	19 022,09	
Charges sur appointements	22 755,45	
Impôts sur intérêts	31 614,00	
Cotisations perçues d'avance	33 103,16	
Avances pour envois gratuits	1 398,72	
Compte d'ordre	600,00	188 685,10
		<i>Total du passif</i> 1 143 668,88
		<i>Excédent de gestion</i> 46 105,09
		<u>1 189 773,97</u>

Engagement hors bilan

Avances à faire à l'éditeur en 1980	310 000,00
---	------------

ACTIF

<i>Valeurs immobilisées</i>		
Matériel, mobilier	53 109,58	
Moins amortissements	4 800,00	
	48 309,58	
Titres S.N.I.	6 738,66	55 048,24
<i>Stocks livres</i>	56 046,00	56 046,00
<i>Valeurs réalisables à long terme</i>		
Avances éditeur (remboursables à plus d'un an)	321 250,00	321 250,00
<i>Valeurs réalisables à court terme</i>		
Avances éditeur (remboursables à moins d'un an)	195 000,00	
Editions du Cerf	45 725,00	
Subventions	17 500,00	
Cotisations	1 000,00	
Dons pour envois gratuits	2 508,50	
Fournitures de livres	1 280,20	
Produits financiers	18 005,45	281 019,15
<i>Valeurs disponibles</i>		
Banque	255 377,59	
Caisse d'épargne	171 024,09	
Chèques postaux	49 458,84	
Caisse	550,06	476 410,58
		<i>Total de l'actif</i> <u>1 189 773,97</u>

Engagements hors bilan

Intérêts à recevoir	49 500,00
---------------------	-----------

Budget 1980

<i>Recettes</i>			
Participation de l'éditeur	110 000,00		
Droits d'auteur	1 000,00		
Subvention solidarité régionale S.J.	140 000,00		
Pour envois gratuits :			
— Subvention Ministère des Aff. étrangères	2 000,00		
— Dons divers	60 000,00		
Subvention des Facultés Catholiques	52 500,00		
Dons	60 000,00		
Cotisations	45 000,00		
Produits financiers :			
Intérêts sur avances éditeur	45 900,00		
Moins impôts 24 %	— 11 016,00		
	34 884,00		
Autres revenus	30 000,00		
	64 884,00	64 884,00	
		535 384,00	
<i>Recettes hors exploitation</i>			
Remboursements éditeur	195 000,00		
	730 384,00	730 384,00	
<i>Dépenses de gestion</i>			
Salaires et charges	395 000,00		
Dépenses diverses de fonctionnem ^t	86 000,00		
Bulletins, imprimés	2 500,00		
Bibliothèque	22 000,00		
Envois gratuits et propagande ...	65 000,00		
Amortissement matériel	5 000,00		
	575 500,00		
<i>Dépenses hors exploitation</i>			
Avances à l'éditeur	310 000,00		
	885 500,00	885 500,00	
<i>Déficit à couvrir</i>		155 116,00	

Notre budget 1980 fait apparaître un déficit de gestion de 40 116 F, et un déficit total de 155 116 F, si l'on tient compte de l'augmentation des avances à l'éditeur.

Notre fonds de roulement a été, jusqu'à présent, suffisant, nos réserves (fonds de dotation) étant dues, jusqu'à fin 1978, surtout à l'apport de legs. Il est évident que nous ne pouvons faire aucune prévision à cet égard et que notre situation est, de ce fait, précaire.

RAPPORT MORAL

Ce rapport traitera successivement : de la Collection « Sources Chrétiennes », de l'Institut des Sources Chrétiennes et enfin de l'Association des Amis de Sources Chrétiennes.

1°) Pourquoi d'abord de la Collection ? parce que, si l'Association, qui vous réunit ici en Assemblée Générale, a pour but, selon l'article 1 de ses Statuts, de « promouvoir la connaissance du Christianisme ancien », et si ses moyens d'action, selon l'article 2, sont entre autres choses l'organisation aussi bien de conférences que de publications, il reste que son but immédiat et principal est la continuation et le développement de la Collection de ce nom.

Aujourd'hui, on peut le dire objectivement et sans complaisance, cette Collection occupe une place *unique* au monde dans son domaine, qui est celui d'une présentation moderne des textes de la tradition chrétienne écrits au cours de ses douze premiers siècles. Qu'il suffise d'invoquer deux témoignages récents : les deux pages que le dernier numéro de la « Revue des Deux Mondes » (mai 1980) consacre au compte rendu de la brochure « Pour lire les Pères de l'Eglise », pages signées d'un directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, qui est en même temps le conservateur d'une bibliothèque de sciences religieuses, le Père Jacques Dubois (abbaye de la Source, Paris) — et l'article, intitulé « Lectures patristiques » de Jean-Pierre Mahé (professeur à l'INALCO, Paris III), dans le n° 3 de la très sérieuse revue « Communio » (mai-juin 1980, pages 89-96). M. Mahé y replace notre Collection dans la panoplie des diverses collections patristiques, en rappelant très clairement ses caractéristiques et en reconnaissant son « ampleur inégalée », en qualité et en quantité. Il faut lire cet article à la fois riche de notations très pratiques pour un choix de lectures et de livres, et animé par la ferveur d'une foi éclairée : « Lire les Pères, dit l'auteur, c'est aller au-devant de ceux qui ont le mieux compris et proclamé l'amour de Dieu. Cet amour primordial s'étend à tous les hommes, même à ceux qui n'en veulent pas ou qui n'y prêtent guère attention ».

Ces témoignages ne sont pas les seuls qui nous assurent que la Collection « Sources Chrétiennes » est une grande entreprise. Mais c'est une entreprise difficile. Si ses publications connaissent un rythme assez régulier — en moyenne 12 volumes par an : aujourd'hui 6 sont déjà sortis depuis janvier —, il faut rappeler deux problèmes constants, qui n'en font qu'un et qui nous inquiètent continuellement : les prix et la diffusion des livres. Pour les prix, on ne voit guère comment les réduire actuellement : les frais de fabrication semblent à peu près incompressibles pour le moment, mais les frais de diffusion — qui représentent au moins 40 % du prix de vente — sont excessifs et devraient être diminués. A ce propos, nous rappelons aux membres de l'Association qu'ils obtiendront une réduction d'environ 20 % en adressant leurs commandes soit directement, à Paris, aux Editions du Cerf (« à l'attention de Madame Agnus »), soit à la librairie Saint-Paul (8, place Bellecour, 69002 Lyon).

D'autre part, nous ne manquons pas de bons manuscrits à publier : et de ce côté-là, la liste des volumes en préparation immédiate nous assure pour longtemps des programmes annuels très complets.

Sans doute la Collection pourrait-elle être encore plus et mieux connue, et devrait-elle avoir une clientèle plus étendue, mais à ces progrès souhaitables deux faits récents apporteront peut-être une contribution efficace : la publication et la diffusion de la brochure « Pour lire les Pères de l'Eglise » (n° 196 de la Collection de poche « Foi vivante ») qui a été envoyée à tous les membres de l'Association et aux Conservateurs d'un grand nombre de bibliothèques de France ; et la prise en charge, par l'Institut des Sources Chrétiennes, du Secrétariat général de l'Association Internationale des Etudes Patristiques, charge qui nous a été imposée l'an dernier, au Congrès d'Oxford, charge qui est onéreuse à tous points de vue, mais qui permet d'étendre et de

perfectionner encore notre réseau de relations internationales. C'est grâce aux longs efforts et à l'esprit méthodique d'une de nos collaboratrices, Marie-Louise Guillaumin, que les archives et la comptabilité de cette Association ont été remises en ordre, après une grande débâcle, suite de maladies et de décès prématurés parmi les responsables ; aujourd'hui, nous venons d'achever la rédaction d'un premier Annuaire et nous préparons pour l'automne un Bulletin d'information sur les travaux en cours, les projets, les publications, les colloques et congrès, et toutes les manifestations de l'activité patristique dans le monde entier.

2°) *L'Institut des Sources Chrétiennes*. — C'est lui, on le sait, qui assure la vie et la continuité de la Collection. Il compte actuellement quatre jésuites encore en activité, bien qu'ayant tous atteint l'âge de la retraite : Louis Doutréleau, Louis Neyrand, Bernard de Vregille et Claude Mondésert ; et sept collaboratrices : Mesdames M.-A. Calvet, M. Rousseau ; Mesdemoiselles Ch. Chardiny, M. Dupré La Tour, C. Gombervaux, M.-L. Guillaumin et M. Zambaux.

L'Institut fait partie à la fois des Facultés Catholiques de Lyon, qui lui assurent son local, et de la Maison de l'Orient méditerranéen ancien (1, rue Raulin), groupement de recherche scientifique rattaché à l'Université Lyon II et soutenu par le C.N.R.S. Ce dernier nous aide encore d'une manière assez importante par le maintien de quatre postes de techniciens, rétribués par lui et intégrés dans une Equipe de recherche associée (ERA 645), qui rassemble dans la région lyonnaise un certain nombre de travailleurs du domaine de la Patristique ou de l'Antiquité tardive. Cette E.R.A. a été dirigée, durant ces quatre dernières années par M. Jean Rougé, professeur d'histoire ancienne à Lyon II ; et elle l'est maintenant par M. Louis Holtz, professeur de latin à la même Université. Au premier, je veux exprimer ma cordiale gratitude pour sa collaboration avec l'Institut des Sources Chrétiennes, collaboration toujours prête, très franche, efficace, amicale. Au second, je dirai seulement qu'il peut compter sur nous comme nous comptons sur lui.

Pendant, pour être « universitaire », l'Institut des Sources Chrétiennes n'a pas d'existence légale ; c'est l'Association des Amis de Sources Chrétiennes qui la lui assure officiellement et réellement, et en même temps assume la lourde charge de son fonctionnement financier. C'est pourquoi il faut maintenant parler d'elle.

3°) *L'Association des Amis de Sources Chrétiennes*. — Redisons d'abord que son rôle est capital, bien plus, essentiel et indispensable à la continuation de notre entreprise. Aujourd'hui plus que jamais, car l'aide du C.N.R.S. évolue dans un sens impitoyablement restrictif, pour des raisons qui tiennent à cette institution, aux ministères des Universités et des Finances et non pas à un abaissement du niveau scientifique de nos publications — au contraire, ce niveau se maintient, et même s'est sensiblement élevé, au moins dans l'ensemble, ces dernières années. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à dire que l'avenir de Sources Chrétiennes est entre les mains principalement de l'Association et de son Conseil d'Administration. Or « Sources Chrétiennes » doit continuer, aussi bien pour la culture de nos contemporains que pour le service de l'Eglise et de tous les chrétiens : ce qui a été publié (270 volumes aujourd'hui) ne représente qu'une petite partie du très riche patrimoine des littératures chrétiennes anciennes, et il faut à tout prix continuer à rendre accessible ce trésor théologique, spirituel et humaniste. Il s'agit là d'une action qui, à sa place, contribue éminemment à la vie de l'esprit et apparaît clairement d'un intérêt général, disons « d'utilité publique ».

Et, en effet, il faut rappeler encore une fois que notre Association a obtenu peu après sa création, dès 1960, la « reconnaissance d'utilité publique », ce qui lui permet, d'une part, de recevoir des subventions même importantes et même provenant d'organismes publics, et, d'autre part, de recueillir des legs ou héritages sans prélèvements fiscaux. C'est grâce à ce dernier privilège

qu'elle a pu constituer, depuis quelques années, une caisse de publications encore insuffisante, mais qui a grandement facilité à notre éditeur, par des avances remboursables, le maintien du rythme de nos publications. Actuellement, ce fonds de réserve a besoin d'être notablement renforcé et accru, par suite de l'augmentation des investissements nécessaires à l'impression de livres qui se vendent lentement.

Les membres de l'Association lui apporteront une aide efficace en trouvant de nouveaux adhérents et en lui ménageant aussi, dans toute la mesure du possible, des subventions, des dons ou des legs.

L'administration de l'Association est assurée par un Conseil dont on vous rappellera tout à l'heure la composition nominative, au moment du vote pour le renouvellement de la moitié de ses membres. C'est ce Conseil qui contrôle la comptabilité de l'Institut, veille sur ses biens matériels, sa situation universitaire et sociale, les intérêts du personnel engagé, propose au moment voulu un ou plusieurs noms pour les postes de directeur et de directeur-adjoint. Et c'est au nom de ceux-ci que je dois, en terminant ce rapport, exprimer notre fidèle et chaleureuse reconnaissance à ceux qui sont maintenant membres du Conseil, comme à ceux qui l'ont été, de même qu'à tous ceux qui font partie de l'Association, à quelque titre que ce soit : sans eux, sans leur appui constant, sans leur générosité qui se manifeste souvent et de multiples façons, nous n'aurions jamais pu faire ce que nous avons fait et nous ne pourrions pas non plus poursuivre notre tâche dans les années à venir.

NOUVELLES

Décès

Nous avons appris avec peine le décès de deux de nos collaborateurs, qui avaient donné chacun à la Collection deux excellentes éditions d'ouvrages importants : Mlle Annie Jaubert, agrégée de l'Université et Maître de recherche au C.N.R.S., décédée prématurément le 15 février après une très douloureuse maladie, auteur du n° 71, Origène, *Homélie sur Josué*, et du n° 167, Clément de Rome, *Épître aux Corinthiens* ; le Père Bernard Botte, bénédictin du Mont-César à Louvain, décédé à un âge avancé le 4 mars, auteur du n° 11, Hippolyte de Rome, *La tradition apostolique* et du n° 25, Ambroise de Milan, *Des sacrements. Des mystères. Explication du Symbole*. Divers journaux et revues ont signalé ces décès en leur temps et publié des notices nécrologiques.

Visites

Parmi les nombreuses visites que reçoit notre Institut, mentionnons celles des membres du Bureau de l'Association internationale des Etudes patristiques, qui s'est réuni dans nos locaux le 27 octobre 1979 : les professeurs F. Bolgiani (Univ. de Turin), président ; A.M. Ritter (Univ. de Marburg, R.F.A.), et le R.P. dom E. Dekkers (abbaye de Saint-Pierre à Bruges), vice-présidents.

Comme chaque année, nous avons reçu également la visite des étudiants du cours œcuménique de la Faculté de Théologie et des enseignants : le R.P. dom P. Grammont, abbé du Bec-Hellouin, le P. Jean Breck, de l'Institut Saint-Serge, le chanoine Allchin, de Cantorbéry.

Le Colloque « S. Basile » (15-16 octobre) nous a donné l'occasion d'accueillir les professeurs M. Naldini (Florence), Mme Forlin-Patrucco (Milan) et les Peres dom Jean Gribomont (Rome), dom E. Rouillard (Wisques).

En novembre, visite du Professeur Herbert Bloch de Harvard University, etc.

Varia

A ceux qui se demandent s'il est bien utile de faire de nouvelles traductions des textes anciens déjà traduits, on conseille de lire les cinq pages d'un article du latiniste Jacques Perret (ancien professeur de la Sorbonne) : « Pourquoi des traductions nouvelles ? » dans le Bulletin de l'Association Guillaume Budé, octobre 1979 (p. 276-280).

On nous permettra de citer ces quelques lignes tirées de l'« Exhortation apostolique » du Pape Jean-Paul II, sur la catéchèse de notre temps (1979) : « L'Eglise continue cette mission d'enseignement des Apôtres et de leurs premiers collaborateurs. Se faisant elle-même jour après jour disciple du Seigneur, elle est appelée à juste titre 'Mère et Educatrice'. De Clément de Rome à Origène, l'âge post-apostolique voit naître des œuvres remarquables. Puis on assiste à ce fait impressionnant : des Evêques et des Pasteurs, parmi les plus prestigieux, surtout aux III^e et IV^e siècles, considèrent comme une partie importante de leur ministère épiscopal de prononcer des instructions ou de composer des traités catéchétiques. C'est l'époque de Cyrille de Jérusalem et de Jean Chrysostome, d'Ambroise et d'Augustin, celle où l'on voit fleurir, sous la plume de tant de Pères de l'Eglise des ouvrages qui demeurent pour nous des modèles ».

Notre collaborateur, M. Jean Doignon, professeur à l'Université de Besançon, a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le prix Georges Perrot pour l'ensemble de ses publications sur Hilaire de Poitiers.

Année S. Benoît : La Presse a suffisamment annoncé les diverses manifestations qui ont déjà eu lieu ou auront lieu bientôt pour que nous n'ayons pas besoin de les mentionner ici. Notre Institut prendra part à la *journée S. Benoît* annoncée à Lyon pour le 17 novembre prochain. D'autre part, nos lecteurs connaissent tous les volumes de S.C. consacrés à la *Règle* et aux œuvres d'un certain nombre de reliquies bénédictins et cisterciens.

Rappel

Nous avons besoin de votre aide financière pour continuer nos « envois gratuits » aux Séminaires, Facultés de théologie, Centres d'Etudes religieuses, etc. où la Collection S.C. est un véritable instrument de travail, et où elle ne peut pas parvenir autrement. Si l'on ne peut citer ici des noms, nos amis peuvent du moins être assurés de la fervente gratitude des bénéficiaires.

Association des « AMIS DE SOURCES CHRETIENNES »
(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, 69002 Lyon

C.C.P. 3875-10 E Lyon

Tél. (7) 837-27-08

Cotisations annuelles : adhérent : 50 F ; bienfaiteur : 100 F ; fondateur : 500 F

Directeur de publication : C. MONDÉSERT

IMP. AUDIN - TIXIER, LYON